

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Septembre 2024 à Août 2025

La présente demande est valable jusqu'à annulation de votre part à notifier en temps voulu au gestionnaire.

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 32 ZZZ 656 124

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Exemplaire réservé au gestionnaire

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Commune de Villieu Loyes Mollon (Comptabilité Générale de Montluel).
En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la Commune de Villieu Loyes Mollon (Comptabilité Générale de Montluel).

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la Commission Nationale Informatique et Liberté.

TITULAIRE DU COMPTE		DESIGNATION DU CREANCIER		
NOM / Prénom :		MAIRIE DE VILLIEU LOYES MOLLON		
Adresse :		95, av Charles de Gaulle		
CP :	VILLE :	01800 VILLIEU LOYES MOLLON		
COMPTE A DEBITER				
IBAN	Etablissement	Guichet	N° de Compte	Clé RIB

Date :/...../.....

Signature :

MDP

maisondespetits@mairievlm.fr
07 72 11 47 73

MDP

maisondutoison@mairievlm.fr
07 72 11 42 06

CIMS

maisondutoison@mairievlm.fr
07 72 11 42 06